

LA DEVOTION AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS

PAR le Bref suivant, Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII accorde de nouvelles indulgences à la récitation des prières au cœur eucharistique de Jésus :

LÉON XIII, PAPE

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE

Notre cher fils, Edouard Thomas, prêtre et vicaire général du diocèse de Paris, Nous a présenté d'humbles et instantes prières, pour que Nous daignions, dans Notre bénignité, accorder une indulgence partielle de deux cents jours aux fidèles qui réciteraient dévotement certaines prières en l'honneur du Cœur eucharistique de Jésus-Christ. Nous donc, à qui rien n'est plus agréable et plus à cœur, que de faire croître de jour en jour la piété du peuple chrétien envers le Cœur très sacré du Christ et envers le sacrement de son amour, exauçons ces vœux, dans notre confiance en la miséricorde du Dieu tout-puissant, et en vertu de l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Nous accordons à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe répandus dans le monde entier, la rémission, dans la forme adoptée par l'Eglise, de deux cents jours de satisfaction pénale, chaque fois que, contrits au moins de cœur, ils réciteront, en quelque jour de l'année et en quelque langue que ce soit, pourvu que la traduction soit conforme à l'exemplaire que nous avons ordonné de conserver à notre secrétairerie des